



ASSOCIATION DE PENSIONNÉS DE LA CAISSE
DE PRÉVOYANCE DE L'ÉTAT DE GENÈVE

1200 Genève

LETTRE D'INFORMATION

Août 2019

Mesdames, Messieurs, chères et chers membres de l'APEGE

La « Lettre d'information » prend rendez-vous pour septembre. Elle est adressée aux membres de l'Association de pensionnés de l'Etat de Genève par voie électronique, ou par voie postale, pour celles et ceux n'ayant pas accès à Internet.

Une chaleureuse bienvenue est souhaitée aux nouveaux retraité.e.s qui se sont affilié.e.s à l'APEGE au cours de ces derniers mois. L'effectif se maintient à la hausse, avec plus de 6'500 pensionné.e.s.

Vous trouverez ci-dessous, les activités culturelles proposées à tarif préférentiel aux aîné.e.s par le Service culturel de la Ville de Genève et celles organisées par le groupe de travail « Culture et Loisirs » de l'APEGE.

Le flyer, joint à la « Lettre d'information », émane du Bureau des logements de l'Université de Genève. Il a pour objectif de vous faire connaître le programme « 1h par m2 » conduit dans le canton depuis 2016. Il est détaillé au point 2.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, les membres du Comité de l'APEGE se joignent à moi pour vous adresser leurs cordiales salutations.

Georgette Pugin, présidente de l'APEGE

1. Activités « Culture et Loisirs » 2019 de l'APEGE

Le groupe « Culture et Loisirs » continue à vous proposer des activités diverses et variées.

Billetterie : Pour la saison 2019-2020, l'APEGE, en tant que partenaire de la Ville de Genève, peut à nouveau vous proposer des billets subventionnés par cette dernière pour des opéras, concerts ou spectacles. Ces billets seront disponibles dès le mois de septembre, sur notre site apege.ch. Vous pouvez, comme par le passé, commander les billets par internet, directement à partir de notre site, par e-mail ou imprimer la feuille de commande et l'envoyer par *La Poste* à notre assistante administrative :

Madame Louise Grob, Chemin de la Pièce 29, 1294 Genthod

Nouveau : En juin 2019, Madame Josette Verneret, membre du Comité de l'APEGE, a été désignée pour assumer la responsabilité de l'attribution de ces billets. Nous rappelons que seul un nombre très restreint de billets peut être attribué par personne, laquelle doit obligatoirement être membre de l'APEGE.

Activités en 2019: Les activités de l'automne 2019 ont un très grand succès. Il reste encore 5 places pour la visite du Palais fédéral, le jeudi 10 octobre 2019. Adresse e-mail pour l'inscription: genevaymarcel@gmail.com.

Pour le café-conférence à la Taverne de la Madeleine du mardi 12 novembre à 15h, animé par Jean-Philippe Rapp, journaliste bien connu à la radio-télévision et écrivain, il ne reste plus que quelques places (inscription : cafeconf@apege.ch)

Excursions en 2020 : le groupe « Culture et loisirs » prévoit à nouveau quelques excursions d'un jour (inscription à partir de janvier 2020). A noter que les membres de

l'APEGE ont, pour ces excursions, la possibilité d'inviter un non membre de l'APEGE, à un prix majoré. Le programme définitif sera mis sur le site au début de l'année 2020.

Café-conférence : Nous allons également continuer à vous offrir gratuitement, mais sur inscription obligatoire, deux cafés-conférences par année, toujours à la Taverne de la Madeleine, au centre ville (inscription sous « cafeconf@apege.ch »). Vous avez l'occasion de rencontrer un écrivain ou un artiste, et un café/thé ou un rafraîchissement vous est offert par l'APEGE.

Avantages membres : Nous vous proposons aussi, sur notre site, quelques avantages commerciaux réservés exclusivement aux membres de l'APEGE. Cette offre sera étendue dans le futur. Pour y accéder, vous devez introduire obligatoirement le mot de passe : avantagesapege2018 (en minuscules).

Remarque importante : Le Comité de l'APEGE est conscient que tous les membres ne maîtrisent pas l'ordinateur et que l'inscription à des manifestations, voire la commande en ligne de billets, peuvent alors s'avérer compliquées. Pour obtenir une aide ponctuelle, vous pouvez vous adresser sur la rive gauche, à la Bibliothèque municipale de la Cité, place des Trois Perdrix, Genève, 4ème étage (ascenseur), ou sur la rive droite, à Cité Seniors, 62 rue de Lausanne, Genève. Ces deux institutions publiques sont à votre disposition pour vous guider et vous aider à procéder à une inscription ou à commander des billets, et bien plus si nécessaire, pensez-y !

2. Un.e étudiant.e sous mon toit ? Pourquoi pas !

D'entente avec le Bureau des logements de l'Université de Genève (UNIGE), vous recevez un flyer recto/verso qui présente « Un.e étudiant.e sous mon toit » « 1h par m² », programme qui met en contact des étudiants avec des habitants du canton d'accord de proposer une chambre en échange de coups de main.

Du logement intergénérationnel et convivial

Ce programme veut créer des liens entre générations. D'un côté, des personnes disposant d'espace vivent seules, toutes n'ayant pas choisi la solitude. De l'autre, nombre d'étudiants ne trouvent pas à se loger. En échange de quelques heures de présence active, une chambre est mise à disposition d'un.e étudiant.e, selon la règle d'or « 1h par m² ».

Exemples : Vous proposez une chambre de 12 m², l'étudiant.e vous offre 12h d'aide par mois/ 3h par semaine - pour 16 m², 16h par mois/ 4h par semaine... Tout le monde y gagne !

Une procédure rassurante : la convention d'hébergement

Validée par l'Université, avec garantie d'un suivi, la convention d'hébergement précise tant les dispositions de logement que les coups de main souhaités.

- Les frais courants (électricité, chauffage, etc.) sont dédommagés à raison de 100 ou 120 francs par mois.

- La gestion du dossier par l'Université est un service gratuit.

Vous disposez d'une chambre inoccupée et vous souhaitez accueillir un.e étudiant.e ?

Prenez contact avec le Bureau des logements, Université de Genève.

E-mail : 1hparm2@unige.ch **Tél** : 022 379 74 00 **site** : www.unige.ch/1hparm2

3. Suivez régulièrement l'actualité !

La prochaine *Lettre d'information* arrivera en automne, en même temps que le rappel des cotisations pour les membres concernés. Entre-temps, suivez l'actualité sur les sites APEGE : apege.ch et CPEG : cpeg.ch : retraite, états financiers de la Caisse, projets immobiliers... Le *Guide de votre prévoyance* s'efforce de répondre simplement à des questions fréquemment posées sur des sujets complexes. Inscrivez-vous à la *Newsletter* !